

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Isabelle Santiago

Députée socialiste de la 9e circonscription du Val-de-Marne

J'apprends avec stupeur et indignation qu'un enfant de 8 ans, placé dans un foyer associatif de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) situé dans le 13e arrondissement de Paris, a été victime de maltraitance par un professionnel censée le protéger.

Selon les informations révélées par la presse ce jour, un professionnel a filmé et partagé sur un groupe WhatsApp professionnel, l'acte de raser la tête d'un enfant. Dans ce même article nous découvrons avec effroi en ce début décembre que cet acte humiliant et abjecte serait en réalité daté de février.

En tant que députée et rapporteure de la commission d'enquête sur les manquements des politiques publiques de protection de l'enfance, je suis tellement indignée, cela suffit !

Je note que des signalements ont été réalisés auprès du procureur de la République au titre de l'article 40. Je ne doute pas que la justice va se saisir de cette situation que nous découvrons tous avec effarement pour faire toute la lumière sur cette affaire grave et s'enquérir sur l'état de santé de cet enfant pour le traumatisme subit.

Je compte bien me rendre dans ce foyer associatif du 13e pour rencontrer la direction et les enfants et informer de mon déplacement.

La protection des enfants en danger doit être une priorité absolue de notre République.

Contact presse

Aurélien Carré – Collaborateur parlementaire d'Isabelle Santiago

Tél : 06 59 37 02 45 – aurelien.carre@clb-an.fr